



ASSOCIATION  
DES ACCIDENTÉS  
DE LA VIE

fnath.org

## NOTRE MISSION

Défendre les droits  
de chacun l'intérêt de tous

À votre service  
depuis plus de

90  
ans

### QUELS QUE SOIENT

*votre situation et votre régime  
de protection complémentaire*

Si vous êtes confrontés à :

- > un accident du TRAVAIL
- > une maladie PROFESSIONNELLE
- > un accident de la CIRCULATION
- > un accident de la VIE PRIVÉE
- > une MALADIE
- > un HANDICAP



### NOS SERVICES

*sont à votre disposition*

- > Constitution et suivi de votre dossier, représentation et défense devant certaines juridictions par notre juriste.

À votre demande et suivant vos besoins, l'association est en partenariat (tarifs préférentiels) avec :

- > un médecin expert
- > un avocat (quelques soient vos problèmes)

### Groupement FNATH du Loir-et-Cher / Loiret

Association des accidentés de la vie  
Membre de la Fédération Nationale reconnue d'utilité publique

35/37 avenue de l'Europe - 41000 BLOIS  
Tél. 02 54 43 92 01 - Fax. 02 54 43 67 90  
fnath41@wanadoo.fr

Une section locale près de chez vous :
